



Le Vol à Voile en Bourgogne

Le Comité Régional de Bourgogne de Vol à Voile coordonne au moyen de son ETR les actions des cinq Centres Bourguignons reconnus d'utilité publique, et participe ainsi activement à l'essor de notre activité dans la région.

Le Vol à Voile de Bourgogne, c'est:

- Un réseau structuré:

1 Comité Régional,
3 Comités Départementaux (Côte d'or, Saône et Loire, Yonne),
5 Clubs basés sur des aérodromes répartis dans les quatre départements Bourguignons, Côte d'or, Nièvre, Saône et Loire, Yonne, ayant les capacités d'accueil et de formation.

- Un potentiel de pratiquants:

232 licenciés(es)
Soit
183 licenciés de + de 25 ans dont 16 féminines
49 licenciés de - de 25 ans dont 6 féminines

- Un encadrement qualifié:

15 cadres permanents clubs
16 instructeurs
10 Juges arbitres (Commissaires sportifs)

- Du matériel moderne:

- Comité Régional:

2 planeurs biplaces dont un d'entraînement à la performance
1 avions remorqueur
32 parachutes de secours
1 simulateur de vol

- Clubs :

40 planeurs dont 12 planeurs écoles
3 moto- planeurs
5 avions remorqueurs et 3 treuils dont un électrique

- Quatre ateliers d'entretien aéronautique:

3 ateliers animés par des bénévoles reconnus par le GSAC
1 atelier d'entretien agréé de type U.E.A

